



Demande de passage: DAN-DUAN.

Toute demande de passage de dan doit parvenir à Maître Massart un mois avant la date de l'examen.
(12 rue F. Rops 5640 Mettet) ou via mail à christian@itbf-eu.be

ECOLE : Art martial :..... Méthode:..... Club :.....

EXAMEN DU : jour/mois/année :/...../.....

NOM:..... PRENOM :.....

Date de naissance et lieu :..... Lieu :.....

ADRESSE COMPLETE :..... Numéro d'affiliation :.....

N° de TEL / GSM du candidat :.....

Adresse mail:.....@.....

CLUB D'ORIGINE :..... Grade postulé :..... Dan - Duan

GRADE ACTUEL.....KYU/NIVEAU/ DAN/DUAN obtenu le :.....

Signature du candidat :..... Signature pour accord du professeur :.....

Le quota des cours fédéraux doit être atteint.

A joindre, copie de chaque page suivante : timbres fédéraux, cours fédéraux, stages, kyu-grades.

A remplir par le directeur. Technique. Ou coordinateur de section : temps normal ou temps raccourci :

Date de remise du présent document par le professeur :.....

Cours fédéraux :..... candidat : OK PAS OK.

DECISION DU DIRECTEUR TECHNIQUE Général, Maître Massart :

Candidature admise, auquel cas le Directeur technique ITBF préviendra l'élève soit par téléphone, soit par mail.

Candidature refusée : motif à donner : un écrit parviendra à la fois au professeur et à l'élève.

Signature du Directeur technique Général :

Important : les candidats et leur(s) partenaire(s) doivent être présents 1/2 h avant l'heure de l'examen. A partir de 4 candidats, une 2^e table technique peut se former. La durée d'un examen n'excèdera pas 40 min pour un 1^{er} et 2^e dan, 50 min pour un 3^e et 4^e Duan, 80 min à p. de 5^e Duan. Tenue : pas de vêtements civils. LES ARMES TRANCHANTES SONT INTERDITES POUR LES « CORPS A CORPS ».